

infos LOCATAIRES

Spéciale
sécurité

Novembre
2016

www.oph-plainecommunehabitat.fr

[f plainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://twitter.com/PlaineCoHabitat)



SÉCURITÉ: EXIGEONS LE RESPECT DE NOS DROITS!

Le 2 novembre, l'office a déposé une requête auprès du Tribunal afin de dénoncer le manque de moyens dédiés à la sécurité sur notre territoire. En effet, les effectifs policiers n'ont jamais été aussi bas dans les commissariats de l'agglomération. Ici, il y a deux fois moins de policiers qu'ailleurs... Résultat : la situation relative à l'insécurité se dégrade. Malgré mes multiples interpellations auprès du préfet de la Seine-Saint-Denis, malgré les mobilisations d'habitants, malgré l'augmentation incessante des actes de violence liés aux trafics de stupéfiants, aucun véritable moyen supplémentaire n'est accordé, depuis plusieurs années, au territoire et à ses habitants. Ce manque de considération de la part de l'État, se traduit, au quotidien, par

un climat devenu insupportable dans certains quartiers pour les locataires comme pour les équipes de terrain. Pourtant, les locataires et les personnels de Plaine Commune Habitat ont, comme tout autre citoyen, droit à la sécurité et à la tranquillité. Si les investissements en faveur des dispositifs de sécurisation augmentent chaque année, l'office ne peut à lui seul résoudre ces dysfonctionnements dont l'État a seul la responsabilité. Cette différence de traitement constitue une discrimination et contrevient aux principes d'égalité. C'est donc pour cette raison que nous engageons cette procédure et espérons que la justice, qui souffre également d'un sous-effectif dans le département, nous donne gain de cause.

**LA
PAROLE
À...**



Stéphane PEU,
président

Ce qu'ils en pensent



CHRISTIAN TRIGORY, REPRÉSENTANT DES LOCATAIRES VMSD

« Je soutiens totalement la position de l'office qui vise à améliorer le service aux locataires et contribuer à résoudre les problèmes de sécurité. Sur de nombreux sites, les locataires nous font part des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien et des difficultés d'intervention des policiers en raison du manque d'effectifs. Cette situation ne peut plus durer, c'est pourquoi j'ai

soutenu cette proposition lors du conseil d'administration du 19 octobre et nous serons aux côtés de l'office dans ses démarches pour obtenir plus de sécurité dans nos cités. »



MIMOUN BARKL, REPRÉSENTANT DU PERSONNEL CGT

« Chaque année, les agressions vis-à-vis du personnel sont de plus en plus nombreuses. Plus de 20 en 2015, et déjà 20 en 2016 alors que l'année n'est pas finie. Nous, salariés de Plaine Commune Habitat sommes attachés à nos missions de service public, mais cela ne peut se faire dans ces conditions d'insécurité. Il est urgent que l'État entende enfin les besoins du

territoire aussi bien pour les salariés que pour les locataires. »



MAÎTRE DIDIER SEBAN, AVOCAT

« L'action en justice que nous engageons pour le compte de l'office public Plaine Commune Habitat a des fondements juridiques sérieux qui nous permettent de croire en l'obtention d'une décision favorable. En tant que bailleur et employeur, Plaine Commune Habitat est pleinement dans son rôle. »

Bénéficiaires de l'APL, pensez à déclarer vos ressources

■ N'oubliez pas de déclarer vos ressources 2015 avant le 31 décembre 2016 sur le site internet de la CAF pour continuer à bénéficier de l'APL au 1^{er} janvier 2017.

Connectez vous sur : Caf.fr espace mon compte.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plaine Commune Habitat investit

près de 2 millions d'euros dans les dispositifs de sécurisation :

- installation et entretien des dispositifs de vidéo-protections,
- service sécurité au sein de l'office chargé notamment, de faire le lien avec les services de Police,
- travaux de résidentialisation des immeubles pour éviter les intrusions,
- protection des logements vacants,
- médiation et conflits de voisinage,
- frais de gardiennage spécifiques,
- frais de justice.

DES CHIFFRES



Plaine Commune Habitat **LOGE 1 HABITANT SUR 8** du territoire de Plaine Commune.

En 15 ans, la population du département a augmenté de 25%, dans le même temps **LES EFFECTIFS DE POLICE ONT STAGNÉ.**



3 ANS : c'est le délai moyen **POUR TRAITER LES PLAINTES** au tribunal de Bobigny.

Environ **2 MILLIONS D'EUROS** en 2016, soit près de **10 % DU BUDGET** de l'office consacré à la lutte contre l'insécurité.



À Saint-Denis, **1 POLICIER POUR 400 HABITANTS**, quand à Paris on compte 1 policier pour 200 habitants.